https://www.acdn.net/spip/spip.php?article325

Il y a 30 ans : MORT D'UN MANIFESTANT CONTRE SUPERPHENIX

Date de mise en ligne : mercredi 1er août 2007

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Il y a trente ans, le 31 juillet 1977, quelque 60 000 manifestants se réunissaient à Malville pour protester contre la construction du surgénérateur nucléaire "Superphénix". La manifestation fit l'objet d'une répression féroce. L'un des manifestants, Vital Michalon, était tué, selon toutes probabilités par un tir tendu de grenade offensive. Son frère Franck Michalon a répondu à trois questions du Nouvel Observateur. Ses réponses, reproduites ci-après, nous paraissent appeler de la part du mouvement antinucléaire d'aujourd'hui une réflexion sur les méthodes d'action, à laquelle nous souhaitons contribuer.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'Etat français, "quels que soient les gouvernements" depuis trente ans, n'ait pas manifesté la moindre compassion pour la famille de Vital Michalon, mort de s'être opposé à sa politique nucléaire dans le domaine civil, puisque cet Etat ne manifeste pas davantage de compassion pour les militaires qui lui ont permis de réaliser, grâce aux essais de bombes atomiques, sa politique nucléaire militaire.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, et le nouveau président de la République n'ayant pas manifesté la moindre intention de changer de politique, bien au contraire, on ne serait pas davantage étonné de "découvrir" demain que des contestataires de sa politique nucléaire, tant civile que militaire, peuvent toujours subir un sort comparable à celui de Vital Michalon, de Fernando Pereira (le journaliste victime de l'attentat contre le "Rainbow warrior") ou de Sébatien Briat (tué par un train de déchets nucléaires).

C'est pourquoi les dirigeants du mouvement antinucléaire devraient, s'ils veulent éviter les erreurs du passé et mettre un terme à 30 ans de défaite, y regarder à deux fois avant d'appeler leurs "troupes", non seulement à manifester -droit que la Constitution reconnaît à tout citoyen-, mais encore à "désobéir" à la loi française, au motif (justifié) que celle-ci n'est ni morale, ni conforme aux obligations de la France au regard du droit international.

Ainsi, à l'occasion de la visite du président Sarkozy à la base nucléaire de l'Ile Longue le 13 juillet 2007, un communiqué diffusé au nom du collectif "Non au missile M51" par un "porte-parole national" déclarait :

"Les missiles nucléaires d'attaque M51 font actuellement l'objet de tests au Centre d'Essais et de Lancement de Missiles des Landes (CELM). Depuis septembre 2006, des « inspections citoyennes désobéissantes » sont menées pour empêcher les tirs. A chaque fois, plusieurs dizaines de militants sont interpellés. La dernière inspection citoyenne en date, les 19-21 juin derniers, a permis de retarder de 48 heures le tir du missile. De nouvelles inspections citoyennes sont prévues en septembre au CELM, au moment du festival Peace and Landes II (21-23 septembre)."

Membre de ce collectif depuis ses origines, ACDN n'a pas été consultée sur ce communiqué, pas plus que sur la désignation du "porte-parole national" qui l'a émis. Comme pour la première édition du festival des Landes (22-24 septembre 2006) et pour les mêmes raisons, ACDN désapprouve formellement l'idée de lui associer des "inspections citoyennes désobéissantes" du type de celles mentionnées ci-dessus. Son Assemblée Générale de juin 2007 a confirmé ce choix pour l'avenir. Le bureau d'ACDN en a informé ses partenaires du collectif "Non au missile M51" par une lettre en date du 4 juillet 2007.

Trois jours après ce communiqué du 13 juillet attribué au collectif "Non au missile M51", le gouvernement adoptait le **Décret n° 2007-1107 du 16 juillet 2007 relatif à l'inspection des armements nucléaires et modifiant le code de la défense (partie réglementaire), publié au J.O.du 18 juillet 2007,** qui stipule notamment :

Copyright © www.acdn.net

« La section 3 du chapitre unique du titre Ier du livre IV de la première partie réglementaire du code de la défense est remplacée par les dispositions suivantes :

« Art. D. 1411-14. - L'inspection des armements nucléaires est confiée à un officier général, placé sous l'autorité directe du Président de la République, président du conseil de défense et chef des armées.

« « Art. D. 1411-15. - L'inspecteur des armements nucléaires est chargé de vérifier la pertinence et l'application des mesures permettant d'assurer le contrôle gouvernemental de la dissuasion nucléaire sous ses trois aspects :

« 1°) (...) « 2°) (...) « 3° Le contrôle de l'intégrité des moyens de la dissuasion nucléaire, qui a pour finalité de garantir au Président de la République que l'ensemble des moyens est intègre et protégé, en tout temps contre les actions malveillantes ou hostiles, ainsi que des atteintes au secret de la défense nationale.

(...) »

Il est clair que Nicolas Sarkozy, en sa première année de mandat présidentiel, n'est pas le Jacques Chirac de sa dernière année de mandature. Clair que les appareils d'Etat -armée, police, justice...- ne seront plus surpris par les "désobéissants" de septembre 2007 comme ils ont pu l'être par ceux de septembre 2006 ou même de juin 2007. Et que le mouvement antinucléaire français doit éviter de se jeter dans le piège qu'il aurait lui-même construit en prenant ou faisant prendre, notamment aux jeunes, plus impatients que d'autres, des risques aussi dangereux qu' inutiles.

Comme pour le rassemblement des 22-24 septembre 2006 à Biscarrosse, ACDN appelle donc ses adhérents et sympathisants, et tous nos concitoyens

- à participer au prochain rassemblement des Landes, les 23 et 24 septembre 2007, sous réserve que celui-ci soit purement informatif, festif, protestataire, certes, mais conforme à la légalité, pacifique et non-violent ;

- à ne pas pénétrer, sauf autorisation, sur un terrain militaire, qu'il s'agisse du Centre d'Essais des Landes ou de tout autre terrain interdit au public, et à faire échec à toute provocation susceptible d'engendrer violence et répression ;

- à remettre en cause, par les moyens que la loi et la Constitution françaises leur reconnaissent, la politique nucléaire de la France, qui est tout à la fois militairement absurde, financièrement ruineuse, moralement indéfendable, et contraire au droit humanitaire et international.

En effet, pour attirer l'attention des medias et de l'opinion publique sur un sujet aussi grave, il n'est pas nécessaire d'enfreindre la loi ni de provoquer une répression qui pourrait tourner au drame. **La "vérité antinucléaire" n'a pas besoin de martyrs.** Elle a seulement besoin d'une stratégie bien réfléchie, collectivement débattue et décidée. Selon nous, elle a par exemple besoin d'un ou de plusieurs référendums car, pourvu que ceux-ci soient honnêtes et que le débat soit loyal, les arguments des antinucléaires civils et militaires sont suffisamment forts pour se faire entendre et prévaloir. La question est seulement de savoir si l'on peut avoir en France un débat loyal sur le nucléaire, tant militaire que civil. Mais il ne fait guère de doute que, sans référendum, il n'y aura ni débat, ni changement éventuel de politique, puisque la majorité de nos "élites dirigeantes", qu'elles soient au pouvoir ou dans l'opposition, ne veulent ni de l'un, ni de l'autre.

D'après Frank Michalon, son frère Vital "voulait permettre un véritable débat". Il en est mort, hélas, vu la sauvagerie

de l'Etat nucléaire - Etat policier, Etat militarisé, Etat virtuellement totalitaire, Etat meurtrier, Etat criminel par la nature même et la destination des armes qu'il fourbit, tout cela en dépit de sa façade respectable et de son vernis démocratique. Malgré son sacrifice, le débat que Vital Michalon souhaitait n'a pas eu lieu pour autant, et le mouvement nucléaire, lui non plus, ne s'est pas relevé de son décès malgré la plus forte mobilisation de masse jamais obtenue ce jour-là.

Ainsi, le meilleur moyen de rendre hommage au sacrifice de Vital, c'est d'en tirer la leçon et de tout mettre en oeuvre pour éviter qu'une tragédie du même ordre ne puisse se reproduire. Si par malheur elle devait quand même avoir lieu, au moins saurait-on dans ce cas que la faute en incomberait exclusivement à l'Etat nucléaire, à ses profiteurs, ses sbires, ses chefs, son chef. Les informer par avance qu'ils seraient tenus pour seuls responsables d'une tragique "bavure", c'est aussi contribuer à l'éviter.

ACDN, le 2 août 2007

"Il voulait permettre un véritable débat"

Dans quel état d'esprit vous rendez vous à Malville ?

Il y a trente ans Vital est parti manifester à Malville avec Paul, un autre de mes frères, et un groupe de copains. La répression de la manifestation a tué un Michalon sur deux. Trente après nous sommes trente de la même famille à venir nous recueillir à l'endroit où Vital a été tué. C'est d'abord cette image là, cette signification, que je retiens.

Qui était Vital Michalon ?

Beaucoup de contre-vérités ont été dites sur Vital. Ce n'était pas un "militant antinucléaire", il n'était inscrit dans aucun parti, aucune association, et surtout pas comme je l'ai entendu dire, dans un groupuscule anarchiste. C'était un homme de 31 ans, non violent. Dans les années 60 il avait visité, à pieds, le Népal, puis il était allé vivre dans un kibboutz en Israël. Il était libre de tout engagement et possédait une formation scientifique. Il avait d'ailleurs fait un stage de quelques semaines au Centres d'études nucléaires de Grenoble. C'est fort de ses connaissances scientifiques qu'il pensait que Superphénix était une folie. C'est uniquement pour cela qu'il était allé manifester. Il avait fait son service militaire, en suivant l'école des officiers de réserve, dans les chasseurs alpins. Il connaissait les réalités du danger, il connaissait les explosifs militaires, mais c'était un pacifique. Il s'est retrouvé par hasard en première ligne de la manif lorsque celle-ci avait été coincée dans l'entonnoir où le préfet de l'époque avait fait s'installer les forces de l'ordre. Il a identifié les grenades lacrymogènes, puis les grenades offensives qui étaient expédiées, à tirs tendus, sur les manifestants. Il donnait des consignes à Paul et aux autres copains pour qu'ils puissent respirer, et ne perdent pas leurs tympans dans les explosions. On n'a aucun témoignage décisif sur ce qu'il s'est réellement passé. Seulement deux éléments : le premier c'est que des témoins l'ont vu sortir d'une haie, courbé en deux, se tenant le ventre, suivi par deux membres des forces de l'ordre qui lui ont tourné autour, fusils pointés vers lui, alors qu'il était au sol, puis qui sont partis. Le deuxième c'est la trace d'un impact circulaire de 6 centimètres relevé sur son thorax. C'est la taille d'une grenade. Les autorités ont dit dans un premier temps qu'il était mort d'un arrêt cardiaque, mais l'autopsie a conclu qu'il était décédé parce que ses poumons avaient explosé. Les enquêtes n'ont rien donné. Tout cela s'est terminé par un non-lieu et la famille a dû payer les frais de justice. Depuis trente ans l'Etat ne s'est jamais manifesté auprès de la famille, quels que soient les gouvernements : ni regrets, ni excuses, ni même de la simple compassion.

Quel sens donnez-vous à ce rassemblement, trente ans après la mort de votre frère ?

Au début ce rassemblement sera strictement privé, nous voulons nous recueillir, sans déranger personne, à l'endroit

Copyright © www.acdn.net

où Vital a été tué. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a proposé à ceux qui le souhaitent de se retrouver pour commémorer cet acte criminel de l'Etat et nous a proposé de nous y associer. Nous voulons que l'Etat soit véritablement démocratique, comme le souhaitait Vital pour le nucléaire. Pour lui l'Etat devait permettre un véritable débat des citoyens sur l'opportunité ou non de construire des centrales nucléaires. Ce qu'il n'a pas fait. Pour nous cette demande est donc toujours d'actualité, comme elle l'est pour le débat sur les OGM qui pourrait se traduire, ensuite, par un référendum auprès de citoyens informés. C'est pour cela que nous nous associons à la commémoration de "Sortir du nucléaire". Car tant que l'Etat n'a pas montré qu'il est réellement démocratique cela peut conduire au drame comme pour Vital, et on ne peut pas dire que Vital n'est pas mort pour rien. Mais c'est aussi pour cette raison que nous y associons la mémoire du photographe de Greenpeace tué dans le sabotage, par les services français, du "Rainbow warrior" et celle de Sébastien Briat tué il y a deux ans alors qu'il manifestait contre un convoi transportant des déchets nucléaires.

NOUVELOBS.COM - 31.07.2007

Copyright © www.acdn.net